

Justice sociale et équité en Europe

Principaux résultats de
la 9e édition de l'Enquête
Sociale Européenne

Principaux
résultats de l'ESS

Volume n°
10

Justice sociale et équité en Europe : Principaux résultats de la 9e édition de l'Enquête Sociale Européenne

Jule Adriaans, Sandra Bohmann, Matteo Targa et
Stefan Liebig, Panel socio-économique allemand (SOEP),
Institut allemand de recherche économique (DIW Berlin)
Thomas Hinz, Université de Constance
Guillermina Jasso, Université de New York
Bernhard Kittel, Université de Vienne
Clara Sabbagh, Université de Haïfa

Le mot du Directeur

Bienvenue aux lecteurs de ce dixième numéro de notre collection *Principaux résultats*. Il présente une analyse synthétique du module « Justice sociale et équité » inclus dans la 9e édition de l'Enquête Sociale Européenne (ESS), menée entre fin 2018 et début 2019.

Pour chaque vague de l'ESS, nous lançons un appel à questions sur un thème précis. Le module « Justice sociale et équité » a été proposé par une équipe d'universitaires conduite par Stefan Liebig (Panel socio-économique (SOEP) de l'Institut allemand de recherche économique (DIW Berlin)) en mai 2016 et retenu pour l'enquête en juillet de la même année.

L'équipe de conception du questionnaire (QDT), à l'origine de cette proposition, a ensuite travaillé avec l'équipe de coordination scientifique (CST) afin d'élaborer la série définitive de questions.

Il s'agit d'un processus long et minutieux, destiné à garantir la facilité de compréhension des questions par les répondants – donc une collecte de données de qualité optimale. Cette publication couronne sept ans de préparation et de travail opiniâtre des équipes QDT et CST de l'ESS.

Nous remercions l'équipe QDT d'avoir soumis ce module et d'avoir coopéré avec les membres de notre CST qui ont participé à son élaboration : Eric Harrison,

Brita Dorer, Salima Douhou, Diana Zavala Rojas et Luca Salini.

Le module « Justice sociale et équité en Europe : lutter contre les disparités et les inégalités croissantes » visait à comprendre les attitudes face à la hausse importante des inégalités sociales ces dernières décennies.

Il cherchait en particulier à mesurer les opinions publiques sur les inégalités économiques et éducatives, les institutions politiques et sociétales, l'équité de répartition des ressources, les attitudes envers les principes normatifs, l'exclusion sociale et la croyance en un monde juste.

Basée sur des réponses recueillies dans 27 pays, la série de données de la 9e édition confirme la progression constante du nombre de pays participants, auxquels d'autres viendront s'ajouter en temps utile. Nous mettons tout en œuvre pour inciter d'autres nations à rejoindre l'ESS, et ces nouvelles données illustrent le niveau de qualité que peuvent attendre les organismes financeurs des pays participants.

Nous espérons que vous apprécierez cette brève synthèse des principaux résultats du module et que vous téléchargerez ensuite les données correspondantes pour un examen plus approfondi.

Rory Fitzgerald
Directeur de l'ESS ERIC
City Université de Londres

Préambule

Depuis quelques décennies, les sociétés européennes assistent à une montée inédite des inégalités de richesse et de revenus. Confrontés à un marché du travail plus flexible, à une évolution technologique basée sur les compétences, à une migration et des changements démographiques permanents, les modèles européens de protection sociale ont été incapables d'y remédier. Aussi, les inégalités de richesse, de revenus, d'éducation et autres ressources sociales, ainsi que leurs conséquences sur la solidarité, la cohésion sociale et la démocratie en général ont suscité beaucoup d'attention, tant dans le débat académique que public.

Pour certains, la hausse des inégalités est toujours dommageable et prouve clairement les injustices croissantes de la société, tandis que d'autres jugent qu'un certain degré d'inégalité est une composante nécessaire à une économie de marché. Ils estiment que les différences de talents, d'implication personnelle dans les études et la formation, voire de motivation doivent être récompensées. Grandes ou petites, bonnes ou mauvaises, justes ou injustes, les inégalités semblent toujours dépendre de l'angle d'éclairage. Selon certaines études empiriques sur la justice sociale, les individus ne partagent pas les mêmes préférences sur la répartition et ses règles, donc la même perception et les

mêmes sentiments à l'égard des inégalités existantes.

En pointant ces questions, le module « Justice sociale et équité en Europe : lutter contre les disparités et les inégalités croissantes » de la 9e édition de l'ESS permet une analyse approfondie du sentiment de justice en Europe. Fruit d'une campagne d'entretiens menée en 2018/2019, il met en lumière l'impression de justice pour soi-même et les autres à différents égards, notamment la rémunération ainsi que les chances face aux études et à l'emploi. En s'appuyant sur ce riche réservoir d'informations, ce rapport analyse particulièrement l'opinion des populations sur les principes d'équité qui devraient guider la répartition des biens et des charges dans la société, le niveau de rémunération (la sienne comme celle des autres), les chances dans la vie et le fonctionnement des institutions concernées.

Ce rapport s'inscrit dans le cadre du projet de recherche collaborative « Perceptions of Inequalities and Justice in Europe » basé à l'Institut allemand de recherche économique DIW Berlin et financé par l'association Leibniz. Nous tenons à remercier ici Katrin Auspurg, Fabian Kalleitner, Philipp Lersch, Martón Medgyesi, Cristóbal Moya, Simone Schneider et Stefan Traub pour leurs précieux commentaires sur les versions préliminaires de cette publication.

Justice sociale et équité en Europe

Large consensus sur une répartition fondée sur l'équité et les besoins

Sur quelle base estime-t-on des inégalités justes ou injustes ? Tout dépend notamment si les résultats de la répartition en question sont en phase ou en contradiction avec l'opinion généralement admise sur l'attribution des biens et des charges au sein de la société. Des études empiriques sur la justice sociale identifient quatre principes fondamentaux de répartition des biens et des charges. L'égalité : chacun doit en recevoir une part égale. Les besoins : l'attribution doit faire en sorte de couvrir les besoins élémentaires. L'équité : la répartition doit être proportionnelle à la contribution de chacun. Le statut social : il légitime la répartition et dépend lui-même des origines et des accomplissements passés (Hülle, Liebig et May, 2018¹). Les répondants ont été invités à indiquer s'ils étaient d'accord ou non avec des propositions relatives à ces principes de justice, supposés structurants pour la société.

Les figures 1 et 2 représentent les pourcentages de répondants qui se sont déclarés d'accord, pas d'accord ou ni l'un, ni l'autre sur le principe en question.

La figure 1 montre que l'approbation du principe d'égalité varie considérablement d'une société européenne à l'autre. En Norvège, 23 % seulement des personnes se sont déclarées d'accord pour dire qu'une société est juste lorsque les revenus et la richesse sont également répartis entre tous, contre 78 % au Portugal. Dans 13 des 27 pays de l'enquête, le principe d'égalité est approuvé à la "majorité simple" (plus de 50 %).

Cependant, on n'enregistre que deux pays (les Pays-Bas et la Norvège) où une majorité de répondants s'affirme explicitement en désaccord avec le principe d'égalité. Contrairement à ce dernier, le principe d'équité fait quasiment l'unanimité en Europe. La proportion de répondants estimant qu'une société est juste quand ceux qui travaillent dur gagnent plus que les autres varie de presque 70 % en République Tchèque à plus de 90 % en Autriche, contre un pourcentage de désaccord compris entre 2 % seulement en Autriche et 14 % au Portugal.

Les Européens semblent donc s'accorder sur l'importance d'une rétribution des contributions individuelles dans la répartition des biens et des charges, au sein d'une société équitable.

1. Hülle, S., Liebig, S., May, M. (2018). Measuring Attitudes Toward Distributive Justice: The Basic Social Justice Orientations Scale. Social Indicators Research 136(2), 663-692.

Figure 1. Accord et désaccord en Europe sur un principe de justice basé sur l'égalité ou l'équité



Données : ESS 9e édition (version 2.0), totalité de l'échantillon, pondération après stratification. Affirmations à noter : « Une société est juste lorsque les revenus et la richesse sont également répartis entre tous. » (Égalité) ; « Une société est juste quand ceux qui travaillent dur gagnent plus que les autres. » (Équité) ; 1 = Tout à fait d'accord, 2 = D'accord, 3 = Ni d'accord, ni pas d'accord, 4 = Pas d'accord, 5 = Pas du tout d'accord

Justice sociale et équité en Europe

Large consensus sur une répartition fondée sur l'équité et les besoins

Mais si les contributions individuelles doivent être reconnues, une majorité d'Européens s'accordent aussi à dire qu'une société est juste lorsqu'elle prend soin des personnes pauvres et dans le besoin, indépendamment de ce qu'elles donnent en retour à la société. La République Tchèque est le seul pays étudié où moins de 50 % des répondants sont d'accord avec ce principe de justice basé sur les besoins.

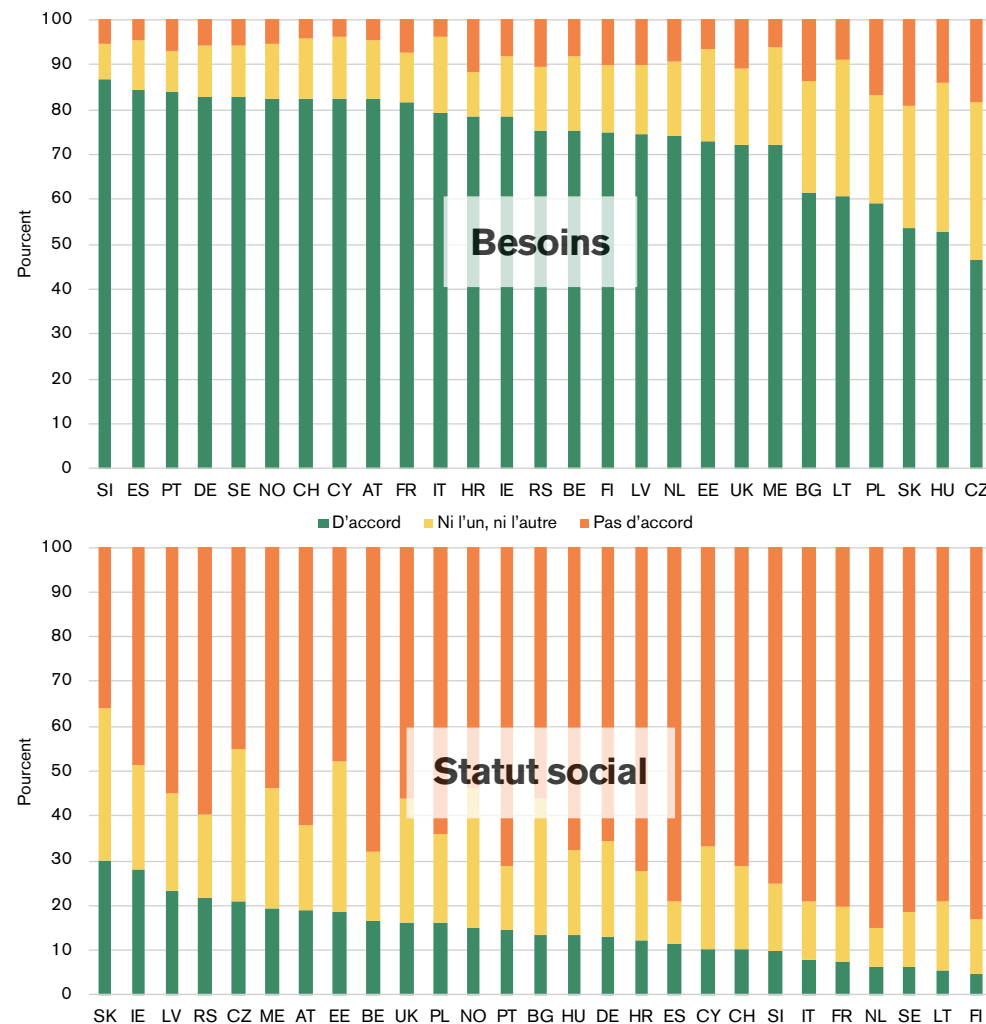
Les pays affichant les pourcentages d'accord les plus bas ne sont pas forcément en désaccord, mais plutôt indifférents à l'idée de répartir les ressources en fonction des besoins de chacun, sans tenir compte de ses apports.

Enfin, les Européens se montrent sceptiques sur le quatrième et dernier principe, la légitimation des privilèges par le statut social, désapprouvée par une majorité de répondants dans 23 pays sur 27. C'est en Slovaquie que l'on est le plus d'accord (30 %) pour dire qu'une société est juste quand les personnes issues de familles au statut social élevé jouissent de privilèges.

Globalement, la question de l'accord/désaccord avec les quatre principes de base de la répartition – égalité, équité, besoins et statut social – révèle à la fois des similitudes et des différences au sein des sociétés européennes. Si les Européens semblent s'accorder sur l'importance d'une prise en compte des apports individuels et des besoins dans une société équitable, ils n'approuvent guère l'idée d'une répartition des biens et des charges en fonction du statut social. Certains pays trouvent que le principe d'égalité doit guider la répartition des ressources, tandis que d'autres l'envisagent d'un œil plus critique.

“ Les pays affichant les pourcentages d'accord les plus bas ne sont pas forcément en désaccord, mais plutôt indifférents à l'idée de répartir les ressources en fonction des besoins de chacun, sans tenir compte de ses apports. ”

Figure 2. Accord et désaccord en Europe sur un principe de justice basé sur les besoins ou le statut social



Données : ESS 9e édition (version 2.0), totalité de l'échantillon, pondération après stratification. Affirmations à noter : « Une société est juste lorsqu'elle prend soin des personnes pauvres et dans le besoin, indépendamment de ce qu'elles donnent en retour à la société. » (Besoins) ; « Une société est juste quand les personnes issues de familles au statut social élevé jouissent de privilèges. » (Statut social) ; 1 = Tout à fait d'accord, 2 = D'accord, 3 = Ni d'accord, ni pas d'accord, 4 = Pas d'accord, 5 = Pas du tout d'accord.

Justice sociale et équité en Europe

Dans toute l'Europe, les très faibles revenus sont jugés injustes, d'autant plus que les inégalités sont fortes

L'accord ou le désaccord sur une répartition fondée sur l'égalité, l'équité, les besoins ou le statut social est directement corrélé à la perception des inégalités. Étant donné le large consensus sur l'équité et les besoins, les inégalités qui transgressent l'un ou l'autre de ces principes sont logiquement perçus comme injustes. Le fossé entre les hauts et bas revenus est souvent cité lorsque l'on aborde la question de savoir comment concilier l'équité dans la répartition des revenus avec des principes de justice concurrents qui sont largement soutenus par l'opinion publique.

Sur la base de ces débats, tous les répondants de la 9e édition de l'ESS ont été invités à donner leur sentiment sur les rémunérations (avant impôts) perçues par les salariés à temps plein les plus pauvres et les plus riches de leurs pays respectifs. Les niveaux de revenus soumis aux répondants ont été calculés par les équipes nationales de l'ESS à partir de sources de données externes.² Pour connaître l'opinion des citoyens sur le niveau effectif d'inégalité dans leur pays, ceux-ci devaient indiquer s'ils trouvaient les rémunérations des salariés les plus riches et les plus pauvres de leur pays injustement basses, justes ou injustement élevées.

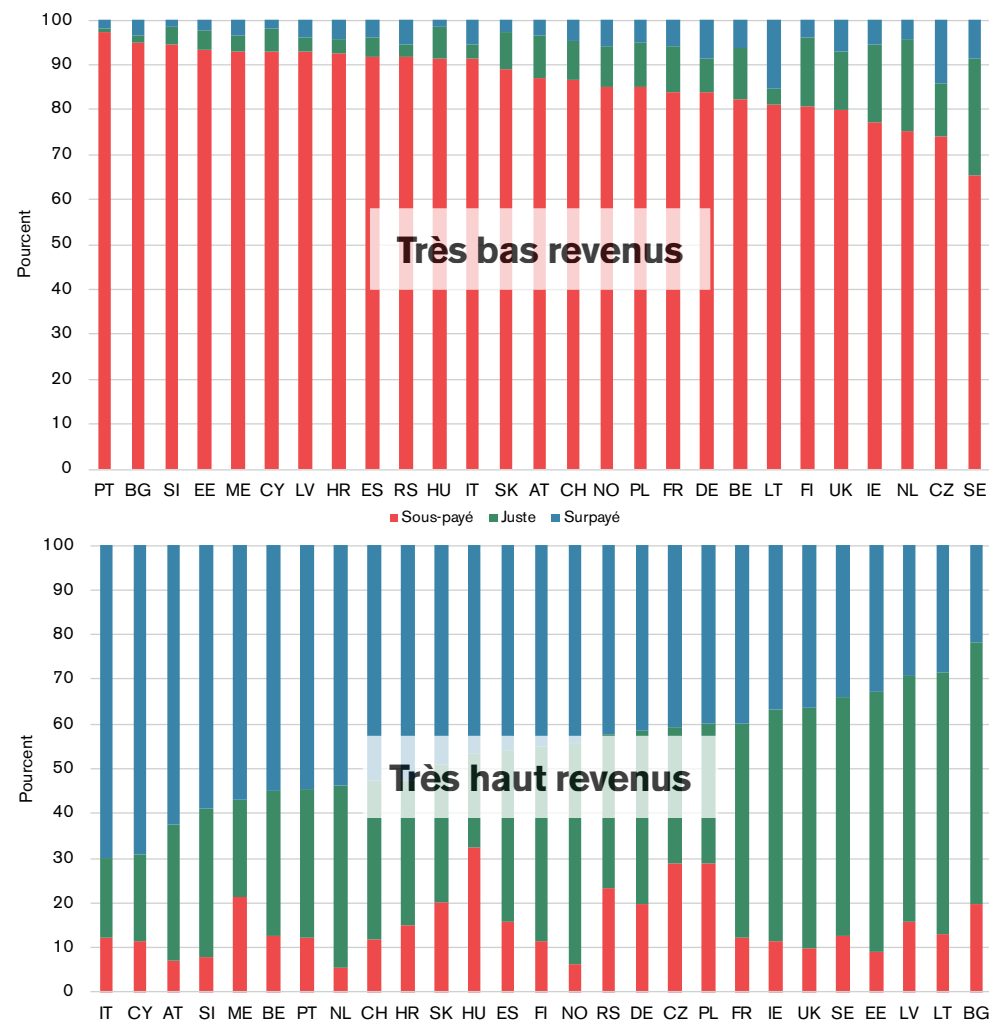
La figure 3 présente les résultats obtenus par pays, en distinguant la part des répondants qui jugent ces salaires sous-payés (en rouge), équitables (en vert) ou surpayés (en bleu).

Ces graphiques inspirent deux grandes réflexions : (1) les revenus les plus bas sont jugés injustement bas par la grande majorité des répondants de l'ESS ; (2) comparativement, les revenus les plus élevés sont davantage perçus comme équitables.

Ces résultats recourent l'adhésion aux principes d'équité et de prise en compte des besoins, observée dans toute l'Europe. Alors que les très faibles rémunérations des salariés à temps plein sont susceptibles de violer ces principes, les très hautes rémunérations peuvent être perçues comme justes si elles s'inscrivent dans l'idée générale d'une rétribution proportionnelle à la contribution. Néanmoins, une part conséquente des répondants estime que les plus hauts salaires de leur pays sont surpayés, donc qu'ils jugent cette rémunération non méritée.

2. Les équipes nationales avaient pour consigne d'utiliser si possible les données EU-SILC, ou une source de données de qualité équivalente

Figure 3. Sentiment de justice à l'égard des très bas et très hauts revenus



Données : ESS 9e édition (version 2.0), totalité de l'échantillon, pondération après stratification.

Question posée : « Pensez aux 10 % de salariés à plein temps les [moins bien / mieux] payés de France, qui gagnent [moins de 1 600 / plus de 4 900 euros] par mois. Selon vous, ces rémunérations sont-elles injustement basses, justes ou bien injustement élevées ? -4/-1 = Rémunérations injustement basses, 0 = Rémunérations justes, +1/+4 = Rémunérations injustement élevées

Justice sociale et équité en Europe

Dans toute l'Europe, les très faibles revenus sont jugés injustes, d'autant plus que les inégalités sont fortes

La figure 4 analyse la relation entre le niveau réel d'inégalité et le jugement porté sur les revenus du bas et du haut de l'échelle. La mesure de l'inégalité correspond ici au rapport entre les revenus extrêmes, dénommé rapport 90/10³, qui quantifie l'écart entre les actifs riches et pauvres d'un pays donné. Plus ce rapport est élevé, plus la disparité est forte entre les très hauts et très bas revenus, donc plus les inégalités sont grandes. Ce graphique présente pour chaque pays le sentiment moyen de justice vis-à-vis de ces extrêmes, en fonction du niveau effectif d'inégalité.

La notation s'échelonne de -4 (rémunération injustement basse) à +4 (rémunération injustement élevée), 0 correspondant à une rémunération perçue comme juste. Concernant les plus bas revenus, on observe une forte corrélation entre le niveau d'inégalité d'un pays et son sentiment de justice : en clair, plus l'écart entre les revenus se creuse, plus le sentiment d'injustice (notations négatives) est fort à l'égard des très faibles revenus.

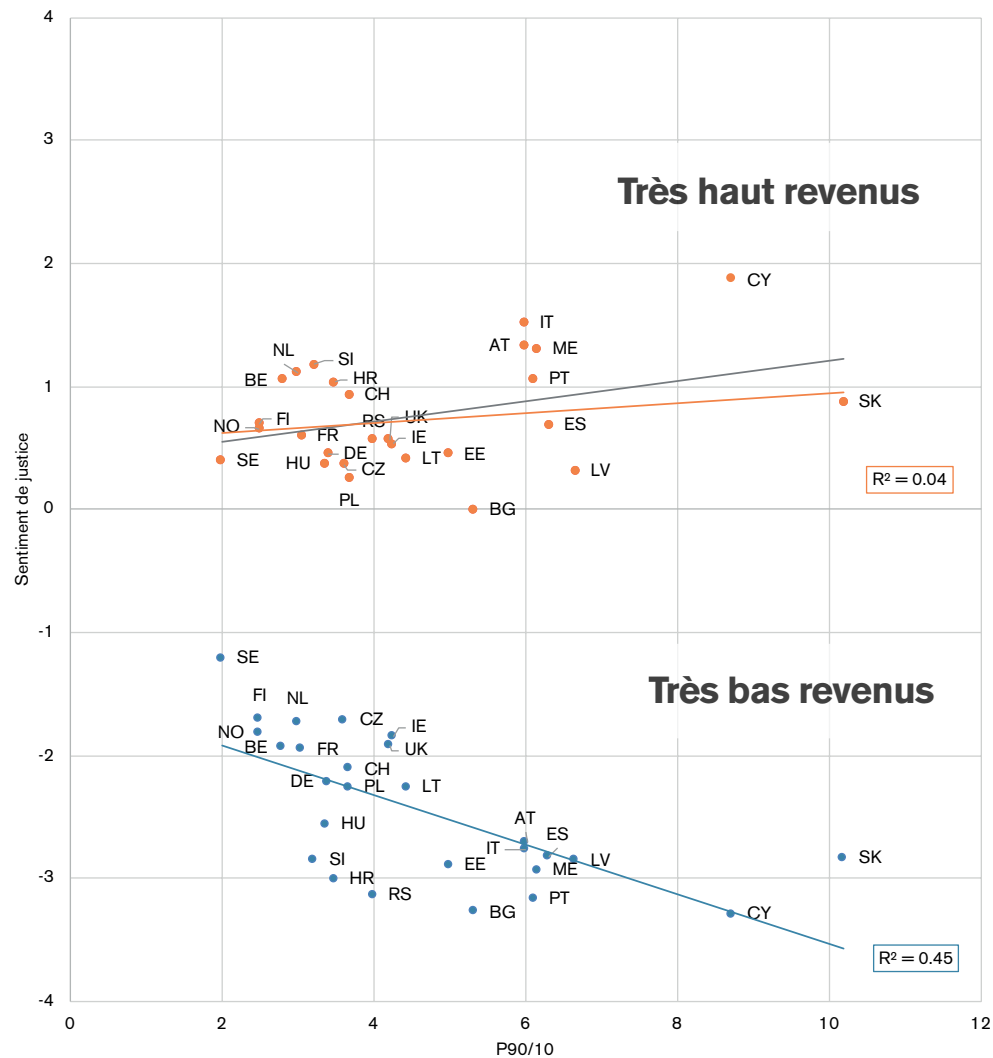
3. Le rapport 90/10 est l'un des indices d'inégalité les plus utilisés ; il quantifie l'écart entre les plus riches et les plus pauvres, au sein d'un échantillon. Si l'on classe toute la population d'un pays en 100 catégories allant de la plus pauvre (1ère) à la plus riche (100e), le rapport 90/10 correspond au niveau de revenu éligible à la 90e catégorie (actifs plutôt riches), divisé par le niveau de revenu éligible à la 10e catégorie (actifs plutôt pauvres).

Quant aux plus hauts revenus, il existe une faible corrélation positive entre le niveau réel d'inégalité et le sentiment de justice. Toutefois, elle n'est pas très marquée et est sensible aux valeurs aberrantes : si l'on exclut Chypre, la corrélation est proche de zéro, comme le montre la ligne orange, et devient insignifiante.⁴ Alors que les pays de la moitié inférieure du graphique sont assez étroitement regroupés autour de la ligne illustrant la relation entre les inégalités effectives et la perception des plus faibles revenus, les pays de la moitié supérieure sont davantage dispersés autour de la ligne matérialisant la relation entre les inégalités effectives et la perception des plus hauts revenus.

L'écart réel entre les revenus semble donc exacerber le sentiment d'injustice uniquement vis-à-vis des revenus inférieurs, mais il n'a aucun rôle prépondérant dans la perception des rémunérations les plus élevées. Ces résultats corroborent et renforcent notre constat précédent : au bas de l'échelle, l'inégalité semble susciter un sentiment d'injustice plus fort qu'en haut de l'échelle.

4. Chypre semble tirer vers le haut la corrélation positive observée entre les inégalités effectives et la perception des revenus les plus élevés. Compte tenu du profil global du pays, nous en déduisons qu'il n'existe pas de preuve robuste d'un lien positif entre le niveau d'inégalité et le sentiment de justice à l'égard des revenus les plus élevés.

Figure 4. Sentiment de justice à l'égard des revenus les plus bas et les plus hauts, rapporté au niveau réel d'inégalité



Data: ESS Round 9 (Release 2.0), full sample, post-stratification weights applied.

Justice sociale et équité en Europe

Sentiment de justice à l'égard de son propre revenu : plus de répondants se jugent sous-payés en Europe de l'Est et du Sud

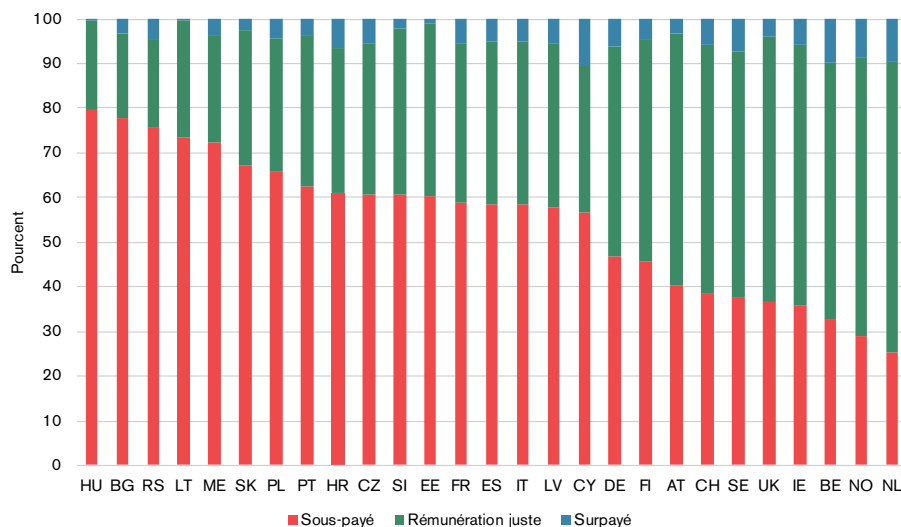
Pour compléter la "photographie" des opinions des Européens à l'égard de la justice dans la distribution des revenus, il a été demandé aux répondants de juger leur propre situation en la matière. Ceux qui perçoivent un revenu professionnel (salaire, travail indépendant ou exploitation agricole) ont été invités à évaluer son montant brut.⁵ La figure 5 illustre, pour chaque pays, la part des actifs qui se considèrent sous-payés (barres rouges),

payés à leur juste valeur (barres vertes) ou surpayés (barres bleues).

On constate ici une grande hétérogénéité dans la perception de l'équité : les pays d'Europe de l'Est se caractérisent par la plus forte proportion de répondants qui se trouvent sous-payés – jusqu'à 80 % en Hongrie. Viennent ensuite les pays d'Europe du Sud, tandis que ceux d'Europe centrale et du Nord affichent les plus fortes proportions de répondants qui estiment leur rémunération équitable, avec un maximum de 65 % aux Pays-Bas.

5. La rémunération brute s'entend avant impôts et charges sociales et fiscales qui, une fois déduits, donnent la rémunération nette.

Figure 5. Sentiment de justice à l'égard de ses propres revenus professionnels



Données : ESS 9e édition (version 2.0), population active, pondération après stratification.

Question posée : « Diriez-vous que votre rémunération brute est injustement basse, juste ou injustement élevée ? » ; -4/-1 = Rémunération injustement basse, 0 = Rémunération juste, +1/+4 = Rémunération injustement élevée.

Justice sociale et équité en Europe

Évaluation globalement positive de ses propres chances vis-à-vis des études, moins positive face à l'emploi

Ainsi, pour soi-même comme pour les autres, la perception de justice des revenus diffère d'un pays à l'autre. Certes, ces problématiques sont importantes et il a été démontré qu'elles avaient des retentissements de grande portée, mais les études montrent aussi que les conséquences sont mieux acceptées lorsqu'elles découlent de procédures justes (Vermunt et Steensma 2016⁶). Dans la continuité de cette idée, il a été demandé aux répondants de noter l'équité des chances qu'ils avaient eu d'atteindre le niveau d'études auquel ils aspiraient et d'obtenir l'emploi qu'ils visaient. L'échelle des réponses possibles allait de 0 « Ne s'applique pas du tout » à 10 « S'applique tout à fait ». La figure 6 présente les moyennes par pays.

Globalement, l'évaluation des chances personnelles d'études brosse un tableau plutôt positif. En revanche, tous les pays jugent moins bonnes les chances de trouver un emploi, les moyennes nationales allant de 4,22 au Monténégro à 7,01 en Suède.

Comme pour la question de justice des revenus, celle de l'équité des chances sur le marché du travail donne les notes les plus faibles dans les pays d'Europe de l'Est et du Sud, et les plus élevées dans les pays

d'Europe du Nord et centrale. Aucun profil géographique clair ne ressort concernant l'équité des chances en matière d'études.

Les conséquences sont perçues de façon plus positive si elles découlent de procédures justes. Selon ce raisonnement, le sentiment d'avoir eu toutes ses chances d'atteindre le niveau d'études/de formation et d'obtenir l'emploi visé doit être rapproché d'une évaluation plus positive de son propre revenu, celui-ci étant conditionné par ces deux facteurs. En se basant sur les moyennes nationales pour étudier le rapport entre l'évaluation des chances et les conséquences, il se dégage le modèle attendu et présenté sur la figure 7. Dans les pays où l'évaluation des chances d'études et d'emploi est plus positive, la rémunération brute des répondants est estimée en moyenne plus juste.

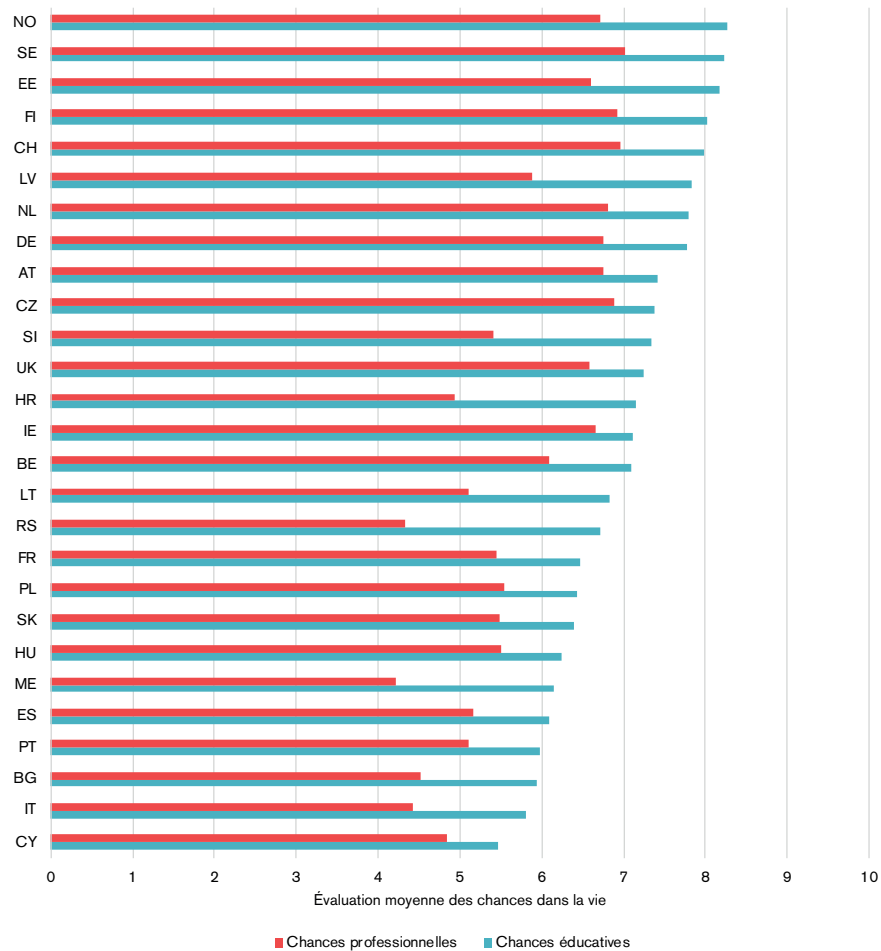
“ Comme pour la question de justice des revenus, celle de l'équité des chances sur le marché du travail obtient les notes les plus faibles dans les pays d'Europe de l'Est et du Sud, et les plus élevées dans les pays d'Europe du Nord et centrale. ”

6. Vermunt, R., & Steensma, H. (2016). Procedural justice. In C. Sabbagh & M. Schmitt (eds.), Handbook of Social Justice Theory and Research (pp. 219–236). New York: Springer.

Justice sociale et équité en Europe

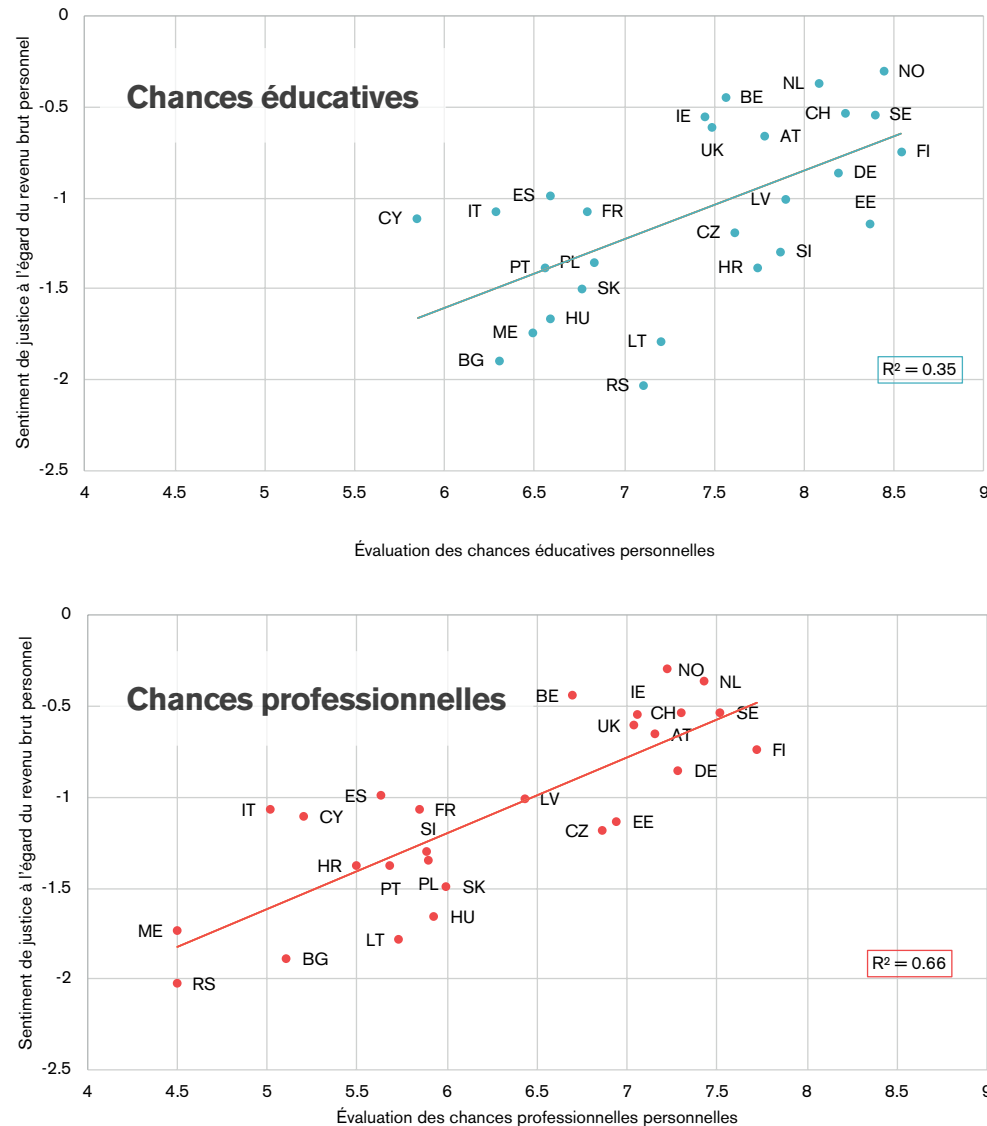
Évaluation globalement positive de ses propres chances vis-à-vis des études, moins positive face à l'emploi

Figure 6. Sentiment de justice à l'égard de ses propres chances dans la vie



Données : ESS 9e édition (version 2.0), totalité de l'échantillon, pondération après stratification.
 Affirmations à noter : « Comparé aux autres en France, j'ai eu toutes mes chances d'atteindre le niveau d'études ou de formation que je visais. » « Comparé aux autres en France, j'aurais toutes mes chances d'obtenir l'emploi que je vise. » ; 0 = Ne s'applique pas du tout, 10 = S'applique tout à fait

Figure 7. Sentiment de justice à l'égard des revenus bruts personnels, rapporté à l'évaluation des chances face aux études et à l'emploi



Données : ESS 9e édition (version 2.0), population active, pondération après stratification.

Justice sociale et équité en Europe

Une confiance faible à moyenne dans les institutions, selon une répartition nord-sud

On relève donc une forte corrélation entre le sentiment d'équité face aux chances éducatives et professionnelles, et le sentiment de justice au regard du revenu personnel. Alors que les premières sont directement liées à la rémunération, les décisions politiques pèsent plus généralement sur le mode de répartition des avantages et des charges, des moyens et des chances au sein d'une société. L'acceptation de ces décisions entre non seulement en jeu dans la perception d'équité économique, mais elle est essentielle à toute démocratie.

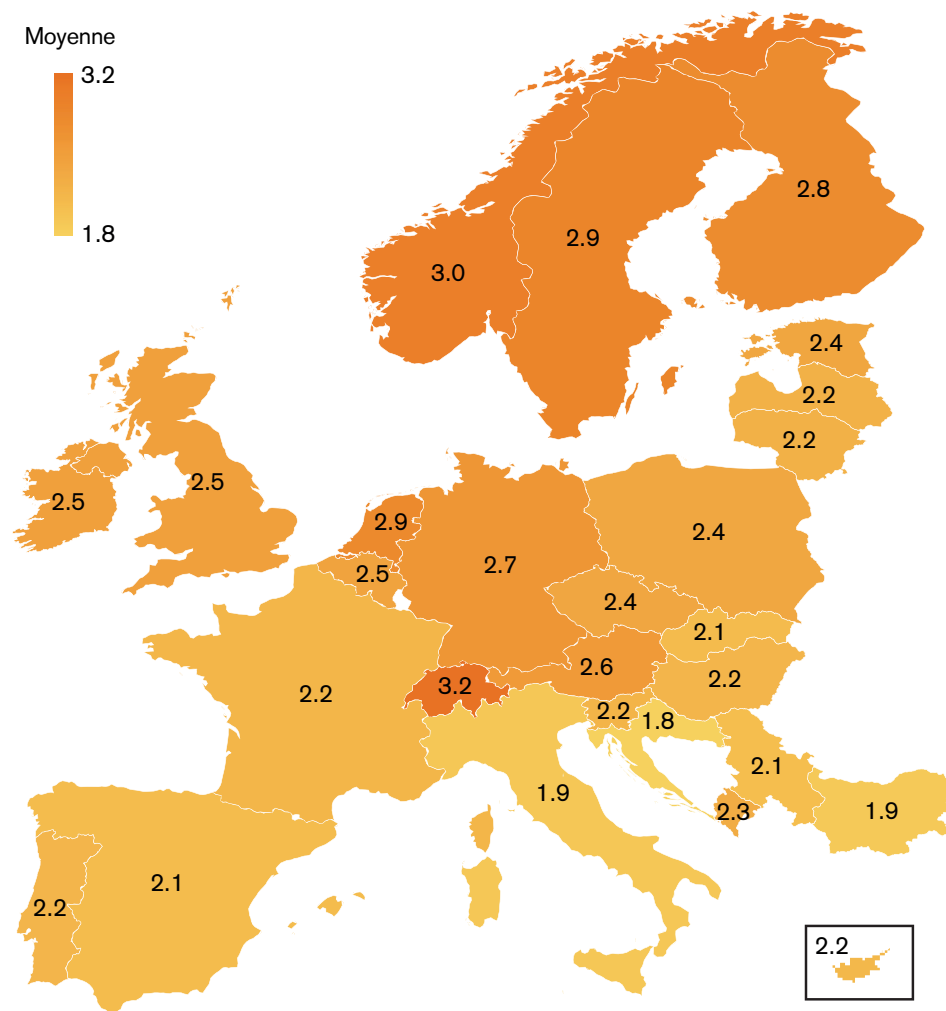
Pour savoir si la prise de décision politique est perçue comme équitable, nous avons demandé aux répondants de noter dans quelle mesure le système politique de leur pays garantit l'impartialité, la transparence, une chance équitable de participer à la vie politique et permet à chacun d'avoir son mot à dire dans les processus de décision politique. La moyenne des réponses donne une mesure allant de 1 (= très faible confiance dans les institutions) à 5 (= très haute confiance dans les institutions).

La figure 8 cartographie les scores moyens obtenus en la matière – le niveau d'équité perçue augmentant avec la couleur, du plus clair au plus foncé.

On voit que les moyennes se situent entre 1,8 et 3,2, soit respectivement "Très peu" et "Un peu" de confiance dans les institutions - notes qui traduisent une vision assez sombre de l'équité des institutions en Europe. En outre, un clivage nord-sud semble se dessiner : les scores les plus élevés sont enregistrés en Suisse, Norvège et Suède, tandis que les plus faibles se situent en Croatie, Bulgarie et Italie. Là encore, le sentiment d'injustice est plus fort dans les pays de l'Est et de la Méditerranée.

“ Les scores les plus élevés sont enregistrés en Suisse, Norvège et Suède, tandis que la Croatie, la Bulgarie et l'Italie affichent la plus faible confiance dans les institutions. ”

Figure 8. Carte européenne de la confiance dans les institutions



Données : ESS 9e édition (version 2.0), totalité de l'échantillon, pondération après stratification. Paramètre mesuré : Note moyenne sur l'équité de la participation à la vie politique, l'impartialité, la transparence et la possibilité de s'exprimer dans les prises de décision politique. L'échelle va de 1 (très faible confiance dans les institutions) à 5 (très haute confiance dans les institutions), matérialisée par une gradation de la couleur orange, du plus clair au plus foncé.

Justice sociale et équité en Europe

Conclusion

Dressée sur la base du module « Justice sociale et équité en Europe » de la 9e édition de l'ESS, La cartographie des attitudes des Européens à l'égard de la justice sociale révèle certaines informations intéressantes. On note un solide consensus autour de l'équité et des besoins, considérés comme des critères importants pour répartir les biens et charges dans une société équitable. Plus précisément, la récompense des contributions individuelles et la prise en charge des personnes dans le besoin recueillent un large soutien. Cependant, les pays approuvent différemment le principe d'égalité selon lequel une société est juste lorsque les revenus et la richesse sont également répartis entre tous. Dans l'ensemble, au vu des attitudes à l'égard des principes normatifs de justice, il semble qu'une conclusion simpliste jugeant l'inégalité "bonne" ou "mauvaise" ne trouve pas écho auprès des Européens.

L'analyse de leurs sentiments sur les très bas et très hauts revenus de leurs pays respectifs montre que les premiers sont jugés injustement sous-payés par une écrasante majorité, tandis que les revenus très élevés sont moins souvent perçus comme injustement surpayés. Ainsi, les Européens pointent une injustice plus grave au pied de l'échelle – encore accentué dans les pays où l'inégalité effective est plus forte. Interrogés spécifiquement sur leur sentiment de justice vis-à-vis de leur propre rémunération, les Européens se montrent divisés géographiquement. Si la majorité des répondants des pays d'Europe du Nord pensent que leur rémunération brute est juste, c'est l'inverse

pour les pays méditerranéens et d'Europe de l'Est. Les populations perçoivent donc différemment l'injustice des revenus pour eux-mêmes et les autres, mais comment évaluent-elles l'équité des procédures qui façonnent la répartition des récompenses au sein de la société ? Sur la question de l'égalité des chances, les répondants jugent plutôt positivement leurs propres chances en matière d'études et de formation. En revanche, les chances devant l'emploi sont perçues comme un peu moins équitables dans tous les pays de l'enquête. Enfin, concernant la confiance dans les institutions, on constate à nouveau un sentiment d'injustice plus marqué dans les pays de l'Est et de la Méditerranée.

En conclusion, les répondants de l'ESS approuvent fortement l'idée que la récompense des efforts individuels et la prise en charge des personnes dans le besoin forment le socle d'une société équitable. Cette position de l'opinion publique suggère qu'elle ne considère pas l'inégalité comme généralement injuste dans la plupart des pays étudiés, mais que les Européens sont globalement favorables à un juste milieu entre la récompense des efforts et la prise en charge des plus défavorisés. Dans le même temps, les Européens éprouvent un sentiment d'injustice à l'égard de leur propre rémunération, de celle des autres et des institutions. Mais cette perception n'est pas uniforme : elle est plus forte dans les pays de l'Est et du Sud de l'Europe, ce qui les expose aux conséquences négatives, pour l'individu comme pour la société, des injustices subies.

Données et documentation de l'ESS

Pour en savoir plus sur l'Enquête Sociale Européenne

L'Enquête Sociale Européenne a réalisé 428 437 entretiens en face-à-face depuis la première édition menée en 2002/2003. Toute la documentation et les données recueillies au fil des vagues ultérieures, 9e édition (2018/2019) comprise, sont téléchargeables et consultables en ligne (europeansocialsurvey.org).

L'ESS est devenue un Consortium Européen d'Infrastructure de Recherches (ERIC) en 2013, ce qui signifie que tous les pays participants contribuent au budget du projet. Dans le cadre de la 9e édition, 23 pays ont participé à l'enquête, dont 17 membres de l'ERIC – un chiffre record pour ce type de consortium à la date de rédaction de ce livret.

En utilisant les outils EduNet et NESSTAR présentés ci-dessous, vous rejoindrez les plus de 160 000 personnes déjà inscrites pour accéder aux données de l'ESS.

Les analyses des données de l'ESS ont été utilisées dans 4 417 articles de revues universitaires, livres et chapitres, documents de travail et de conférence publiés entre 2003 et 2018.

EduNet

L'outil d'enseignement en ligne de l'ESS, EduNet, fournit des exemples pratiques et des exercices pour guider les utilisatrices et les utilisateurs au cours du processus de recherche, depuis la problématique théorique jusqu'à l'interprétation des résultats statistiques.

NESSTAR

Le progiciel d'analyse en ligne de l'ESS utilise NESSTAR – un outil d'analyse de données en ligne. La documentation de NESSTAR est disponible auprès du Centre Norvégien pour les données de recherche (NSD) (nesstar.com).

Principaux Résultats

Ce numéro est le dixième de notre série de publications "Principaux résultats", consultables et téléchargeables sur le site Internet de l'ESS. Autres numéros disponibles :

1. Trust in Justice (disponible également en croate et finnois)
2. Welfare Attitudes in Europe (disponible également en croate, grec chypriote, turc et ukrainien)
3. Economic Crisis, Quality of Work and Social Integration (disponible également en serbe)
4. Europeans' Understandings and Evaluations of Democracy (disponible également en albanais, allemand, bulgare, italien, lituanien et slovaque)
5. Le bien-être social et personnel des Européens (disponible également en albanais, anglais, hongrois, italien, lituanien, russe, slovaque, slovène et suédois)
6. Les inégalités sociales de santé et leurs déterminants (disponible également en allemand, anglais, danois, espagnol, gaélique irlandais, lituanien, portugais, roumain et slovène)
7. Les attitudes à l'égard de l'immigration et leurs déterminants (disponible également en allemand, anglais, espagnol, finnois, géorgien, hébreu, lituanien, norvégien et slovène)
8. Le passé, le présent et le futur des attitudes de l'Europe en matière de protection sociale (disponible également en allemand, anglais, bulgare, espagnol et lituanien)
9. Attitudes européennes face au changement climatique et à l'énergie (disponible également en allemand, anglais, espagnol et slovaque)

À propos de l'ESS

L'ESS est une enquête universitaire menée partout en Europe depuis 2002. L'étude mesure les attitudes, les croyances et le comportement de diverses populations dans plus de 30 pays.

Les jeux de données contiennent les résultats de 425 000 entretiens réalisés tous les deux ans auprès de nouveaux échantillons de population.

L'Enquête Sociale Européenne est devenue un Consortium Européen d'Infrastructure de Recherches (ERIC) en 2013.

Thématiques de l'ESS :

- Confiance dans les institutions
- Participation politique
- Valeurs socio-politiques
- Valeurs morales et sociales
- Capital social
- Intégration et exclusion sociale
- Identités religieuses, ethniques et nationales
- Santé, bien-être et sécurité
- Composition démographique
- Éducation et emploi
- Situation financière
- Composition du ménage
- Bien-être subjectif
- Confiance dans la justice
- Perceptions et expériences des âges de la vie
- Citoyenneté, participation et démocratie
- Immigration
- Famille, travail et bien-être
- Moralité économique, justice sociale et équité
- Organisation du déroulement de la vie
- Changement climatique et énergie
- Échelle des valeurs humaines

27 pays ont participé à la 9e édition de l'ESS, menée en 2018/2019.

Membres : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie et Suède **Pays observateur :** Suisse **Autres pays**

participants : Espagne, Monténégro et Serbie.

Groupes consultatifs de l'Assemblée Générale de l'ESS ERIC : Methods Advisory Board (Conseil Consultatif Méthodes – MAB), Scientific Advisory Board (Conseil Consultatif Scientifique – SAB) et le Comité Finances (FINCOM). Le siège de l'ESS ERIC est situé à la City Université de Londres.

L'équipe scientifique centrale de l'ESS ERIC comprend : le GESIS – Institut de Sciences Sociales de Leibniz (Allemagne) ; l'Université Catholique de Louvain (Belgique) ; le NSD – Centre Norvégien pour les données de recherche (Norvège) ; le SCP – Institut Néerlandais de Recherche en Sciences Sociales (Pays-Bas) ; l'Université Pompeu Fabra (Espagne) ; l'Université d'Essex (Royaume-Uni) et l'Université de Ljubljana (Slovénie).

Le Forum des Coordinateurs Nationaux (NC) regroupe des équipes nationales originaires de tous les pays participants.

europeansocialsurvey.org

esswellbeingmatters.org

twitter.com/ESS_Survey

facebook.com/EuropeanSocialSurvey

linkedin.com/european-social-survey

youtube.com/EuropeanSocialSurveyERIC

Publié par l'infrastructure ERIC European Social Survey
stefan.swift@city.ac.uk

décembre 2020

